



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription Commission Paritaire N° 20165

EDITION DES AMICALES du STALAG V B  
(Les captifs de la Forêt Noire)  
et des STALAGS X A, B, C

Rédaction et Administration :  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone TRInité 78-44



Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris

# ET LA RETRAITE ?

Depuis le vote de la loi sur la retraite à soixante ans, « Le Lien » vous a fidèlement renseigné sur l'évolution du conflit qui oppose les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre 39-45 au Gouvernement. Notre ami ROSE vous en parle dans un autre article.

Ce conflit a pris naissance le jour de la parution du Décret du 23 janvier 1974, dont vous avez pu lire le texte intégral dans le « Lien » de février 1974. Nous n'y reviendrons pas. Mais nous devons constater que ce décret est incomplet, car il n'intéresse que les salariés du régime général. Les mesures concernant les commerçants, artisans, membres des professions libérales, les exploitants et salariés agricoles feront l'objet d'un décret séparé. Le cas des retraites complémentaires pour les salariés et les cadres doit également faire l'objet de décisions des Conseils d'administration de ces Organismes.

Donc les P.G. âgés de plus de soixante ans et de moins de soixante-cinq ans peuvent, selon l'esprit de la loi, demander à bénéficier de cette loi. Le Décret du 23 janvier 1974 vient tout chambarder en substituant une procédure échelonnée par tranches d'âge à la durée des épreuves.

Et puis il y a des cas particuliers qui méritent l'attention du législateur. Nous n'en voulons pour preuve que celui signalé par notre ami Henri CHAPON, amicaliste de la première heure, demeurant rue des Anciens-Fossés, 77132 Larchant. Le problème soulevé par notre ami CHAPON est fort intéressant, car il concerne les camarades P.G. ayant pris leur retraite depuis l'application des nouvelles normes de pension de la S.S. avec la justification des cent cinquante trimestres de cotisations. Aussi sommes-nous heureux de publier la lettre que notre ami a adressée le 28 janvier 1974 à son député :

« Monsieur le Député,

« Apprenant par mon journal que le Décret d'application de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 est paru le 24 janvier 1974 au « Journal Officiel », ne connaissant que ce que le journal résume, il me semble qu'il y a des Inégalités qui vont se présenter pour l'application de cette loi que tous les Anciens Prisonniers de Guerre attendaient. Je m'explique :

« Ancien prisonnier de guerre de fin juin 1940 au 2 mai 1945, ce qui me situe dans ceux qui ont eu au moins cinquante-quatre mois de captivité, j'ai pris ma retraite le 1<sup>er</sup> août 1973 à l'âge de 65 ans révolus (né le 25-7-1908) après avoir été licencié à 63 ans 1/2 du fait d'absorption de la Société qui m'employait depuis vingt et un ans.

« D'après les règlements de la S.S. en vigueur actuellement, ma pension a été établie à 46 % du plafond 1973, malgré que j'ai cotisé 154 semestres (38 ans 1/2 au lieu de 37 ans 1/2 demandés) ; pour bénéficier des 50 %, il aurait fallu que je demande cette pension après le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

« De ce fait, je me trouve pénalisé par rapport à l'application de la loi n° 73-1051 qui accorde dès 1974 le taux de 50 % à tous ceux qui auront 63 ans et à condition de justifier 37 ans 1/2 de versements (150 trimestres), ce qui est mon cas.

« Il me serait agréable de connaître votre point de vue à ce sujet et de savoir s'il vous est possible de retenir l'attention des services du Ministère de la Santé publique et Sécurité Sociale pour examiner ce cas.

« Dans l'attente de vous lire, vous remerciant à l'avance, etc...

« Henri CHAPON. »

La lettre de notre ami CHAPON expose, en effet, un cas particulier qui doit avoir un nombre considérable d'exemplaires. Et nous serions curieux de connaître la réponse de l'honorable député.

Il est un fait certain d'où découlent toutes les situations disons aberrantes où se trouvent actuellement les anciens P.G. en retraite, c'est que la loi sur la retraite à 60 ans est votée trop tardivement. Il y a dix ans que cette loi aurait dû être appliquée si un ostracisme voulu n'avait pas écarté les revendications légitimes des Anciens P.G. Il faut bien reconnaître que nous n'avons jamais été les bien-aimés des divers gouvernements qui se sont succédés. Il faut croire que cela continue, car notre Ministre de tutelle a bel et bien été rabaisé au rang de Sous-Secrétaire d'Etat.

Il y a dix ans, si cette loi avait été votée, cela aurait simplifié beaucoup de problèmes. Car les prisonniers de guerre 39-45 n'étaient pas tous âgés de 21 ans lors de leur capture. Nombre de nos camarades sont maintenant à la retraite et beaucoup l'ont prise avant l'âge obligatoire de 65 ans. Ils n'ont pas pu bénéficier de l'abattement des années de captivité et ils s'estiment, avec juste raison, lésés, qu'ils soient anciens salariés, artisans, agriculteurs ou fonctionnaires. Pour eux, nous dit-on, il n'y aura pas de recours. Tant pis ! On n'a pas idée aussi de partir à la guerre à 35 ans !

Car, si on y réfléchit bien, nous allons nous trouver en présence de deux catégories d'anciens P.G. : la première comprenant les Anciens P.G. qui n'ont pas encore 60 ans et qui vont profiter de la loi, et la seconde groupant tous les Anciens P.G. de plus de 60 ans. Pourquoi cette distinction au bénéfice de l'âge ?

C'est très bien de voter la retraite à 60 ans pour les Anciens P.G. et Anciens Combattants de 39-45, mais n'est-ce pas trop tard ? Pourquoi nos camarades de plus de 60 ans seraient-ils sanctionnés, car une loi qui aurait dû être votée avant que le plus ancien P.G. ait atteint l'âge de 60 ans ne l'a pas été ? Ainsi, par la faute du législateur, toute une catégorie de Français se trouve brimée. Car il faut penser à nos camarades qui, usés par la fatigue et la mauvaise santé et ne voyant pas venir cette loi, toujours promise mais sans cesse repoussée aux calendes grecques, ont pris leur retraite à 62 ou 63 ans. Ils ont dû subir un abattement sur leur retraite malgré les 150 trimestres de versement. C'est une iniquité !

Iniquité qui continue par la publication du décret qui punit nos camarades qui ont 60 ans cette année. Nous nageons dans un véritable océan d'absurdités !

Mais nous ne devons pas tolérer cela plus longtemps. Il nous faut alerter nos parlementaires et leur faire toucher du doigt l'absurdité du système. C'est leur faute si cette loi n'a pas été votée plus avant, ils doivent donc réparer, et vite. Nous, anciens P.G., nous sommes tous solidaires. Jeunes (enfin approximativement) ou vieux (pas tout à fait), nous avons lutté pour obtenir cette retraite à 60 ans et nous l'avons obtenue, mais il ne faut pas qu'il y ait d'injustice. Pas de retraite tronquée ! Que chacun ait son dû, mais qu'il l'ait entièrement !

Je remercie mon ami CHAPON d'avoir si bien attaché le grelot. Nous n'avons pas fini de le faire tintinnabuler. Car il y a d'autres problèmes, ne serait-ce que celui de la Retraite des Anciens Combattants. Il faudra bien arriver à établir la parité avec celle de nos anciens de 14-18. Trop de camarades ont besoin de cette retraite pour les aider à franchir des caps difficiles. C'est un devoir social pour nous, Amicalistes, de leur faire obtenir satisfaction. **Tous ensemble, nous y arriverons.**

Henri PERRON.

# SUR LA BUTTE

MONTMARTRE ! Nombril du monde. Mais attention ! Pris au sens rabelaisien et striptease d'en bas. Nombril d'où partent les éclats de rire, énormes, gaulois ; pleins de truculence qui vous remuent la panse après ripailles et franchises lippées.

Avouez, bonnes gens, que pour des ex-habités au régime jockey ce n'est pas mal trouvé pour un trentième anniversaire de nos Assemblées Générales.

L'ombre des Bruant, Salis, Picasso, Utrillo, et j'en passe, a étendu son aile de souvenirs artistiques durant tout notre séjour sur la Butte sacrée, si ce n'est une sacrée butte.

Mais revenons allègrement au début.

L'Assemblée Générale, ouverte à 10 h. 30, s'est terminée à 11 h. 30.

Alors YUUPI!!! Le chroniqueur officiel va s'en charger.

Dans la voiture du Dr MEULEY nous filons vers la Butte. VVRROUM!!!

Nous avalons littéralement la place de la Trinité et fonçons dans la rue de Clichy... VVVVRRROUM ! Nous saluons au passage le général Moncey en équilibre sur son socle à l'emplacement même de la barrière de Clichy qu'il défendit brillamment en 1814, car c'était à ce lieu précis la limite de la Capitale d'où le

nom de « boulevards extérieurs » auxquels furent donnés les noms des généraux d'Empire.

Un peu plus loin : c'était, à l'époque, hors de Paris, Edouard MANET peignit son tableau « Chez le Père Lathuille », une guinguette qui se trouvait à peu près face à l'actuel passage du même nom.

Franchissant rapidement la rue Caulaincourt, nous arrivons bientôt rue Junot où se trouvait le fameux « maquis » de Montmartre — aujourd'hui disparu pour faire place à des constructions neuves — qui n'avait rien de comparable avec celui de la Corse, quoique le cabaret du Lapin Agile avec son auberge isolée en montagne puisse en ajouter l'illusion. Il était alors dirigé par le père Frédéric, barbu, vêtu d'une chemise rouge et d'un pantalon de velours qui lui conférait la silhouette classique d'un berger de l'Île de Beauté.

Par les belles journées printanières, où il y avait encore du lilas dépassant les vieilles murailles, on pouvait le voir, assis sur un banc rustique, occupé à gratter son inséparable guitare.

Pour faire frissonner les dames, j'ajouterai que la légende veut que l'on nommât ce lieu « Le cabaret des Assassins ». Il faut dire qu'à l'époque la bohème et la pègre y faisaient bon ménage, à condition toutefois de ne pas mettre son nez dans les affaires des

autres. Il paraît même qu'un journaliste un peu trop indiscret fut contraint à effectuer une sortie peu triomphale par une fenêtre. Les surins étaient prompts à cette époque.

Mais secouons la poussière du passé et reprenons contact avec la réalité actuelle : Le problème du stationnement est aussi ardu ici qu'ailleurs. Avec des ruses de Sioux nous trouvons une place devant la vigne de Montmartre encore mouchetée d'une petite neige nocturne, et notre conducteur, qui réside aux environs de Reims, doit admettre que Paris a ses montagnes vinicoles dont les cimes sont parfois enneigées !

Quelques pas sur les vieux pavés de la rue des Saules et nous atteignons l'auberge de la Bonne Franquette où, déjà de nombreux amis sont arrivés. La salle en équerre est tout occupée par les tables du banquet. Nous serons cent soixante convives.

Au fond, un jardin bordé de charmilles et ombragé l'été par un gros arbre, aujourd'hui dénudé par l'hiver, servi de modèle à Van Gogh pour son tableau « La Guinguette ». Une estrade, sur laquelle les chansonniers viendront tout-à-l'heure nous régaler de l'esprit du cru, jouxte le jardinet.

Bien entendu, en attendant le repas, le bar est assailli de gosiers tapissés de buvard.

Juste avant le début du banquet, la fameuse section des Petits Poulbots, drapeau en tête et suivi de sa charmante cantinière flanquée de son tonnelet, vient, sous la conduite d'Anatole, le célèbre garde-champêtre de la Butte, se grouper sur l'estrade pour donner une aubade.

Avec un ensemble parfait, digne des tapins de l'An II, nos jeunes amis nous font entendre successivement : « Le Reveil au Bivouac », « La Marche d'Austerlitz », « La Marche des Eclopés », destinée à remonter le courage des blessés et des trainards ; « La Marche Impériale », composée en l'honneur de l'Empereur, une Marche de Retraite et, pour finir, le Rigodon d'Honneur.

Inutile de dire que nos petits tambours obtinrent un franc succès.

A peine nos Poulbots ont-ils quitté l'estrade que l'orchestre attaque, en l'honneur des convives « La Marseillaise des Gégangs ».

Connaissez-?... Oui !

Un jeune sergent de la clique passe entre les tables pour nous distribuer des cartes postales figurant la gentille cohorte sur la place du Tertre. Ses longs cheveux dépassant de son bonnet d'ordonnance, son uniforme dégage la silhouette de ces gosses de Paris toujours les premiers sur les barricades.

L'orchestre joue à ce moment « La Java bleue » et immédiatement je me revois à Balingen écoutant Briot dont c'était le grand succès quand il se produisait sur notre mini-scène, puis « Aubade d'Oiseaux », mon béguin quand, dans la folle jeunesse, je fréquentais les voyous... mais passons, voulez-vous ?

Une ambiance musette dans un brouhaha très sympa. Joué en direct, sans micro, c'est extraordinairement évocateur, et insensiblement, dans un fondu enchaîné, se profile en ma mémoire cet autre décor : La « grande chambre », ses lits superposés au pied desquels sont accrochés capotes, musettes, etc... son poêle central, la grande table où se tenaient serrés les amateurs d'un petit « pock »...

Les amateurs de bonne bouffe attendent certainement quelques détails. Ne vous bousculez pas, en voici : Précédé d'un petit Kir pour préparer le passage, d'abord un certain pâté de cochon farci qui constitue une caresse pour la langue, suivi d'un coq-au-vin onctueux à souhait, puis salade, fromage et gâteau glacé. Le tout arrosé généreusement de Purée de septembre, blanche et rouge, au délicat fumet et qui, soyez rassurés, ne vient pas des vignes voisines, un peu aigrelettes elles, sous l'avare soleil de Paris. Mais oui ! j'en ai goûté du raisin de Montmartre, mais il y a longtemps.

Ah ! voilà Serge, Seigneur de ces lieux, ancien du V.A., qui se présente au micro pour annoncer les attractions qui doivent accompagner le repas, mais Langevin les précède pour un petit laïus rapide au cours duquel il souligne la joie que nous avons de nous retrouver, remercie les provinces d'être venues si nombreuses et adresse également nos remerciements à notre ami Spiral qui, n'ayant pu venir, nous a fait parvenir tous les petits paquets de cigarettes qui piquent les tables de vives couleures.

Et voici Tony Villar, grand spécialiste des sketches mimés. Il nous régale du « Défilé Militaire », grand succès de Fernand Raynaud, puis nous conte une histoire avec des à-peu près tirés des noms des grandes villes américaines, et enfin le sketch des « Durs de la Bastille ».

Tony Villar est un étourdissant évocateur d'un talent aux multiples facettes et qui obtient un succès mérité.

Il est maintenant 15 h. 30 et nous sommes toujours à table !

L'accordéon attaque « La Brabançonne » et « La Marseillaise », ce qui surprend un peu l'auditoire, inaccoutumé à entendre ces deux hymnes joués au piano à bretelles, puis d'un seul jet tout le monde se lève.

Puis c'est encore une envolée de notre virtuose, d'airs musette de la Belle Epoque : « Perles de Cristal », « Reine Musette », etc...

(Suite page 4)



## Pouvoirs reçus pour l'Assemblée Générale

ALADENISE Henri.  
ARDONCEAU Roger.  
ARNOULT Lucien.  
AUBE Yves.  
AUBRY Maurice.  
AUBRY René.  
AVAULLÉE André.  
BARDIER Jean.  
BATAUDIÈRE J.-M.  
BERKOWICZ Bernard.  
BERTHET Jules.  
BECK Nicolas.  
BLIN Roger.  
BOIRE Raymond.  
BOULLE Georges.  
BOURTON René.  
BREARD René.  
BRESSON Jean.  
BROSSIER Marcel.  
BROVELLI Henri.  
BUIS Gabriel.  
BULTE Robert.  
CARLIER Jules.  
CASANOVA Dominique.  
CAUSSE Marc.  
CESBRON André.  
CHAMP Hubert.  
CHAPON Henri.  
CHIPAUX Edmond.  
CLARY René.  
COCHOT René.  
COUQUE Robert.  
DAUREL Yves.  
DEGREVE Georges.  
DEMONGEOT Marcel.  
DERISOUD Antoine.  
DESNOES Jean.  
DIDIER Robert.  
DINE Hubert.  
DION Paul.

DOUCET Jean.  
DREVON Maurice.  
DUC René.  
DUCLOUX Paul.  
FAURAN Pierre.  
FEITH Georges.  
FERRON René.  
FLAMENT Louis.  
FLIPEAU Gabriel.  
FORESTIER Clément.  
FRANCESCHI Joseph.  
FRANCHETEAU Marcel.  
FRITSCH G.  
GALMICHE René.  
GAUDRON Lucien.  
GELORMINI Martin.  
GEORGE André.  
GIAMARCHI Tony.  
GODIN Jean.  
GRANIER Jules.  
HERMAL Georges.  
HEUX René.  
HEUZAY P.  
HINZ Alphonse.  
HISLEN Jean.  
HUOT Michel.  
JAFFRAY André.  
JOUET-PASTRE Victor.  
JOUBERT Edmond.  
KLEIN Joseph.  
KNIESBECK Pierre.  
LADANE Raymond.  
LAISSY Alfred.  
LAMBERTI Michel.  
LAMERAND Jules.  
LARRIEU Pierre.  
LARROQUE Pierre.  
LAURENT Marc.  
LEFORT Claude.  
LEFORT Fernand.

LEFEVRE Jean.  
LEHOUX Jacques.  
LENHARDT René.  
LEPRETTE Georges.  
LERICHE Robert.  
LEROY Pierre.  
LINARDON Pierre.  
MALLET Serge.  
MATHIEU André.  
MENIER Gaston.  
MEUNIER Paul.  
MIONNET Roger.  
MORA Joseph.  
NEVEU Eugène.  
PAJOT Maurice.  
PAYRAU Paul.  
PETIT Pierre.  
PIFFAULT Georges.  
PION Virgile.  
POINCHEVAL Albert.  
POIRIER Noël.  
POUILLE Oscar.  
POUPLIER André.  
REIDEL Arsène.  
REZ Louis.  
ROGIER Julien.  
ROUBY Roger.  
SANTOLINI Joseph.  
SCHEWEICHLER Henri.  
SCHIEB François.  
SENEPART César.  
SIREL Gaston.  
TOUSSAINT Léon.  
TRINQUET Fernand.  
VALLON Louis.  
VIE Fernand.  
VIOUDY André.  
WIELGOWOLSKI Félix.  
+ 51 pouvoirs entre les mains de  
Henri STORCK.

### REMERCIEMENTS

La journée du 3 mars 1974 fut, de l'avis général, une parfaite réussite. Le Bureau de l'Amicale en est très heureux, surtout pour nos amis de province qui font un long déplacement pour être une journée parmi leurs anciens compagnons de captivité. Et il est préférable que cette journée se passe très agréablement dans une ambiance vraiment exceptionnelle. Et ce fut le cas cette année.

Remercions les organisateurs de cette journée du 3 mars. Ils ont beaucoup travaillé pour mettre sur pied un programme sensationnel. La réussite est venue couronner leurs efforts. Remercions la sympathique propriétaire de l'Auberge de la Bonne Franquette, notre camarade OLSCHANEZKY, ancien P.G. du Stalag VA (un voisin), qui nous a offert, gratuitement, l'orchestre et les variétés de l'après-midi qui mirent la salle en joie. Remercions nos amis BRANDT qui, chaque fois, dotent notre tombola de magnifiques lots. Remercions notre ami SPIRAL qui obtint auprès de la Régie Française des Tabacs des lots remarquables qui firent que chaque participant put emporter un échantillon de cigarettes. Remercions nos amis BERTIN pour leur caisse de Champagne Bertin, le Champagne de l'Amicale VB-X ABC qui, à chaque fête annuelle, constitue le gros lot de notre tombola. Remercions enfin tous les amis qui participèrent avec tant d'entrain à cette belle journée d'amitié et de retrouvailles.

### JOURNÉES FRANCO-BELGES

DES 27 ET 28 AVRIL 1974 A BINCHE

PROGRAMME DU WEEK-END FRANCO-BELGE

des 27 et 28 avril 1974 à Binche (Belgique)

#### Samedi 27 avril 1974

- Permanence à partir de 15 heures au Café « Chez le Fernandel belge », Grand'Place, à Binche.
- 16 heures : Visite des remparts et des monuments de la ville, ainsi que du Musée du Carnaval.
- Le soir, dîner à Binche.
- Logement prévu à Mons.

#### Dimanche 28 avril 1974

- 9 h. 45 : Rassemblement sur la Grand'Place.
- 10 h. 00 : Réception à l'Hôtel de Ville.
- 11 h. 00 : Office religieux en la Collégiale Saint-Ursmer.
- 12 h. 15 : Assemblée Générale à l'Ecole des Petits Frères.
- 13 h. 30 : Banquet à l'Ecole des Petits Frères.

A la sortie de la Messe, une délégation franco-belge se rendra en voiture au cimetière communal pour déposer une gerbe au Monument aux Morts.

#### — MENU —

Potage  
Hors-d'œuvre variés  
Coq au vin  
Fromage  
Café  
Demi-bouteille de vin rouge

Prix (tout compris avec boissons) : 200 F belges

Pour les participants qui resteront le lundi, on pourrait organiser la visite de l'Abbaye de Bonne-Espérance.

En vue de faciliter la tâche des organisateurs, il est nécessaire d'obtenir la liste des participants pour le 20 avril au plus tard et d'indiquer :

- a) voyage par voiture ou train ;
- b) nombre de chambres à retenir (à 1 ou 2 lits) ;
- c) classe d'hôtel ;
- d) durée du séjour ;
- e) heure d'arrivée.

## CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, D B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

### La retraite : où en sommes-nous ?

Les protestations des parlementaires, à propos du décret du 23 janvier, se multiplient. Une trentaine de questions écrites ou orales avec débat ont déjà été déposées sur le Bureau de l'Assemblée Nationale par des députés de tous les groupes, y compris celui de la majorité gouvernementale.

Le Président du groupe majoritaire a d'ailleurs déclaré récemment : « L'ensemble du Groupe a estimé que de deux choses l'une : ou on ne votait pas cette loi ou on la votait et le décret d'application ne devait pas en fausser l'esprit ». Il a d'autre part écrit au Premier Ministre : « Il est extrêmement regrettable qu'un texte comme celui de la loi du 21 novembre 1973 soit, en fait, remis en cause par les dispositions prises pour son application. Personne ne le comprend, ni les intéressés, ni les parlementaires qui l'ont voté ! »

Au niveau des Anciens Combattants, une grande Assemblée s'est tenue le 16 février, à Paris, au Siège de la F.N.C.P.G., avec la participation de représentants de toutes les Associations d'Anciens P.G. Au cours de cette réunion, un plan d'action a été étudié en vue d'entreprendre une campagne prolongée tendant : « à obtenir du Gouvernement, dans les plus brefs délais, le respect absolu de la volonté du législateur par la rectification immédiate du décret du 23 janvier 1974 ».

Cette campagne peut prendre différentes formes d'actions : manifestations en province, rassemblements dans les chefs-lieux de départements, interventions pressantes auprès des Députés et des Sénateurs, harcèlement des Ministres dans leurs fiefs respectifs, recueil de signatures de personnalités et d'élus locaux, vœux ou motions adoptés par certains Conseils Généraux ou municipaux, pétitions, affiches, articles dans la presse, sensibilisation de l'opinion publique, etc...

Pour une fois, il faut reconnaître que la Presse nous a apporté son soutien dans une certaine mesure, car nombreux sont les journaux qui ont publié des informations sur la retraite « anticipée » et sur les prises de position de nos dirigeants d'associations.

Ce qu'il faut tenter d'obtenir maintenant, par tous les moyens, c'est la publication d'un nouveau décret, annulant l'échelonnement prévu dans le texte du 23 janvier. La chose est possible du point de vue juridique et constitutionnel, car l'avis du Conseil d'Etat n'a pas été requis pour le décret d'application paru au Journal Officiel du 24 janvier.

Il suffirait que les parlementaires fassent pression sur le Gouvernement, au cours de la session de printemps qui va commencer début avril, pour que de nouvelles dispositions interviennent avant le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

MM. les Députés et les Sénateurs sont très au courant, maintenant, du problème de la retraite anticipée des Anciens Combattants et Anciens P.G. Ils savent, par la documentation qui leur a été fournie, que le nombre maximum des bénéficiaires réparti sur plusieurs années, du fait des âges des ayants droit, ne dépasse pas 220.000. Ils savent, d'autre part que, selon le discours de Provins du 7 janvier 1973 du Premier Ministre, tous les Français auront leur retraite à soixante ans à partir de 1978.

Alors, si l'on attend 1977 pour avancer la retraite

des Anciens Combattants et Anciens P.G. dont beaucoup ont passé six ans consécutifs au service du pays, ce n'était pas la peine de voter la loi du 21 novembre 1973 !...

Nous espérons donc que le Parlement, soucieux de ses prérogatives, saura faire respecter la volonté qu'il a exprimée dans un vote unanime, ne laissant aucun doute sur ses intentions.

Pour ce qui nous concerne, sur le plan de la défense des droits, nous sommes bien décidés à poursuivre la lutte jusqu'à complète satisfaction.

MAURICE ROSE.

— \* —

### AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à nos adhérents que, pour toute correspondance, il est indispensable de mentionner sur l'enveloppe : « AMICALE VB-X ABC ».

De même, pour le journal, il ne faut pas oublier de préciser : « LE LIEN VB-X ABC ».

Pour ceux qui veulent téléphoner à l'Amicale (l'après-midi seulement), le numéro est : 874-78-44.

Mais il est important de demander à la standardiste : « POSTE 38 ».

## Les « défilés »

Il est des défilés glorieux, le 14 juillet et le 11 novembre par exemple, et des défilés moins glorieux.

Aussi je ne parlerai que des seconds en rappelant le défilé de tous ces braves couillons dont j'étais qui, répondant à l'appel de la Patrie qui par voix d'affiche n° 2 leur enjoignait de se rendre le 24 septembre 1938 à leur C.M. (Centre Mobilisateur) respectif « munis des effets de mobilisation qu'ils détiennent s'il leur en a été remis ».

C'était la « fausse guerre » qui a pris fin le 3 octobre 1938.

Après, ce fut le rappel des frontaliers, le 24 août 1939, dont j'étais encore avec combien d'autres. Là encore quel beau défilé !

Et, pour compléter le tableau, le 30 septembre 1939, ce fut le grand défilé : la mobilisation générale.

Là, pas d'absents ; tous ont répondu « présent ! ».

Que l'on me fasse grâce de quelques fortes têtes. Il y en a eu toujours et partout.

Or, après neuf mois de « drôle » de guerre, nous voilà pris au piège de nos assaillants.

D'où nouveau défilé, sans gloire celui-là, vers les camps allemands.

Puis, après cinq ans de captivité, dont je me refuse à narrer les péripéties, d'autres l'ont fait avant moi, nous revoilà en long défilé, rentrant en France.

Tout était donc très bien, à part nos camarades que nous avons laissés en terre allemande dans le suprême défilé de la mort.

Et pourtant nos défilés ne faisaient que commencer : défilé d'embarquement, d'identité, de dépistage, sanitaire, etc... et enfin défilé démobilisateur.

De nouveaux défilés pourtant nous attendaient à notre retour : retrouver nos familles éparées, revoir nos foyers détruits, nous incliner sur la tombe des nôtres, décédés trop tôt, voire fusillés.

Et ces enfants nés peu avant la guerre qui, ne les ayant jusqu'alors connus, défilaient devant leur père « inconnu ».

C'était navrant, pénible, mais dans l'ordre des choses pour ceux qui n'avaient pas souffert, ou si peu, de la guerre.

Mais, ce qui est encore plus navrant, plus pénible, voire scandaleux, c'est de constater que le Gouvernement (les deux Chambres à l'unanimité) ayant voté la loi du 21 novembre 1973 accordant la retraite à soixante ans aux A.C. et P.G., les fonctionnaires ministériels, par le décret d'application du 23 janvier 1974, eux aussi se défilent.

Mais ce n'est pas le même défilé !

Par contre, quel « beau défilé » que celui qui, le 9 mars 1974, rassemblait près de dix mille A.C. et P.G. venus à Nancy, de tous les coins des marches de l'Est, sur les lieux mêmes de leurs premiers défilés, pour protester ou plutôt pour exiger l'application correcte d'une loi votée, je le répète, à l'unanimité de tous nos représentants élus.

Quel beau défilé, quel calme et quelle dignité.

RAYMOND LADANE.  
Mle 46.207  
Stalag V.B.

### S. A. TRANSPORTS

## Roger MONNIER

7, Place de la Gare

CHARLEVILLE - MEZIERES

Téléph. 32-52-62 + — Télex 84-019

Groupages Accélérés sur la Métropole  
Services Réguliers sur la Belgique  
La Rhénanie et le Palatinat

## IMPORT - EXPORT

AGENCE EN DOUANE — Tél. 32-43-00

Succursale à LYON, en Gare Villeurbanne



# COURRIER DE L'AMICALE

Notre ami **Julien CHARPENEL**, Les Auzières, Taulignan, 26230, Grignan, nous écrit :

« Ma femme et moi adressons nos meilleurs vœux de souhaits de santé à tous les anciens P.G. de l'Amicale sans oublier nos dévoués dirigeants : PERRON et Madame, le Président LANGEVIN, ROSE et Madame, notre dévouée secrétaire, M<sup>me</sup> MAURY, notre cher ami ROSSIGNOL et Madame qui nous avaient tant gâtés lors du rassemblement d'Argentré-du-Plessis, ISTA et son dévoué drapeau belge et ce brave Abbé DERISOUZ tant dévoué à la cause P.G. sans oublier notre correspondant SAINT-OMER, et puis enfin à tous les amis.

« Bien dommage que la Drôme soit si loin de Paris pour les Rassemblements et encore une fois mes meilleurs souhaits de santé pour tous afin que nous puissions nous réunir encore longtemps. »

Merci mon cher Julien de tes bons vœux et souhaits car croix bien que tes amis parisiens sont eux aussi navrés de Taulignan soit si loin de la capitale. Le bon souvenir est à tous à M<sup>me</sup> CHARPENEL et à toi et au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Notre ami **Jean DEMAREST**, 40, avenue des Sources, Domaine de Beauregard, 78170 La Celle-Saint-Cloud, a son espoir de partir en retraite à fin juin et compte se retirer aux environs de La Rochelle. Il nous communiquera sa nouvelle adresse le moment venu. Il adresse à tous les anciens X ABC son meilleur souvenir et à tous les Amicalistes ses bonnes amitiés. Une mention particulière à son ami PONROY (souvenir et amitiés). Merci pour notre Caisse d'entraide.

Notre ami **G. CHARPIN**, 18, place des Graviers, 28200 Châteaudun, nous écrit :

« Quelques lignes pour vous présenter à tous mes meilleurs vœux pour l'an 1974. Bien qu'il s'annonce sous des auspices assez maussades, j'espère qu'il verra le décret d'application de cette loi que nous attendons tous. (Le décret est bien paru, mais dans quel état !!! La lettre de notre ami CHARPIN est datée du 3 janvier.)

« Pour ma part, j'ai encore le temps d'y songer étant né en novembre 18 — et prudent en plus... le 15 seulement, après toutes les retombées d'éclats et de balles perdues... — mais je pense à tous ceux qui atteignent ou ont déjà dépassé l'âge d'appartenir « aux retraités ». »

« Vous trouverez également un chèque du montant de ma cotisation que j'aurais aimé plus étoffé pour nos amis dans le besoin. Mais si l'un de mes enfants vient de terminer ses études et travaille depuis deux ou trois mois, il en reste un à pourvoir, qui lui ne semble pas près d'avoir fini les siennes... »

Comme le dit notre ami, les jeunes classes sont favorisées par le décret, enfin espérons-le, car d'ici 1978 il y aura le changement; la façon dont la loi est appliquée ne donne guère confiance dans l'avenir car la loi, votée à l'unanimité par les deux assemblées, devait accorder la retraite à 60 ans dès le 1<sup>er</sup> janvier 1974... Alors? Enfin l'avenir décidera mais il faudra lui donner un sérieux coup d'épaule. Nos vœux de succès scolaire au fiston.

Notre ami **Roger BRETON** a quitté Poitiers pour s'installer à Carcassonne, où il vient d'être nommé à la Trésorerie principale municipale, rue des Trois-Couronnes. Nos félicitations à notre excellent camarade pour cet avancement dans la carrière. Notre ami BRETON adresse un amical bonjour aux anciens de Jade, Nordesfeld et Oberlettre.

Notre ami **Raymond DOUCET**, Hôpital Dubois, Lavean, Sous-sol, 19100 Brive, souhaite à tous une bonne et heureuse année 1974 et surtout une bonne santé pour le Bureau et les anciens P.G. sans oublier les malades. Il est toujours à l'hôpital mais il a changé de pavillon car on monte un nouvel hôpital très moderne qui sera fini en 1976. Il reçoit toujours « Le Lien » avec plaisir et il espère aller à Lourdes pour le Rassemblement-Pèlerinage des anciens P.G. si tout va bien. Pour le moment ça va avec sept comprimés par jour.

Notre ami **Charles VAUGIEN**, 2-32, rue Robespierre, 52000 Chaumont, a écrit à notre ami STORCK une lettre dont nous vous donnons ci-après quelques extraits :

« J'ai été doublement ému ces jours derniers : d'abord en recevant une lettre de notre ami commun le Docteur KAMENOVIC, ensuite en apprenant par lui, que tu lui avais transmis le récit de mon voyage à Bremen et Sandbostel.

« Je ne veux pas essayer de te résumer cette lettre, j'aurais peur de ne pas exprimer clairement les sentiments du Docteur. C'est pourquoi je préfère t'en adresser une photocopie. Quels sujets de méditation ! Que cette lecture est reconfortante à notre époque, alors que tant d'individus ignorent (ou reignent d'ignorer) ce que sont les souffrances morales des P.G. »

« J'ai lu, dans les nouvelles des Anciens d'Ulm, que M. et M<sup>me</sup> Rein étaient allés se recueillir à Pargues (Aube) sur la tombe de Marcel VALNOI. Or, Marcel VALNOI (que je n'ai pas connu) est le père de mon gendre... Quelle coincidence !

« Que « Le Lien » remplit bien son rôle ! Il permet des retrouvailles et des rencontres extraordinaires. C'est pourquoi je suis très heureux d'y être abonné, je ne puis que regretter de ne l'avoir pas fait plus tôt. »

Mais oui, cher ami VAUGIEN, il n'y a que par « Le Lien », qui mérite bien son nom, je t'assure, qu'on puisse arriver à retrouver des camarades de captivité. Et nous n'avons qu'un regret c'est celui de ne pas être plus nombreux à l'Amicale. Nos amis qui recherchent des attestations sont bien de notre avis.

Notre ami **Alexis THUAL**, 16, rue de la Gare, 92320 Châtillon, a subi, au cours des quatre dernières années, dix-huit opérations. Il espère maintenant partir sur le bon pied mais il voudrait que beaucoup de nos camarades malades retrouvent au moins une grande partie de leur vitalité. A tous les autres il souhaite une bonne continuation. Amitiés à BRANDT, SAINT-OMER, LARRIEUX, SICRE de Mazamet, à tous les Amicalistes.

Tous nos meilleurs vœux de complète guérison à notre ami THUAL.

Notre ami **REVERDY**, de Rallay, n'est pas très costaud en ce moment, ayant dû subir une opération en 1972, à la colonne vertébrale. Aussi il ne travaille presque plus étant déclaré inapte au travail. Il a une petite rente de la Boulangerie et une complémentaire de Paris. Avant d'être patron, il a été ouvrier pendant vingt-trois ans, alors la Sécurité Sociale, doit lui faire une rente avec ses cinq années de prisonnier, mais voilà un an et demi que ça traîne, papiers sur papiers et toujours rien.

Nous souhaitons à l'ami REVERDY que toutes ses difficultés s'apaisent. Notre ami HERMAL, de Corniomont, s'est armé d'une forte dose de patience lui aussi, mais il faudrait bien que tous ces problèmes soient rapidement solutionnés. On sait que notre pays tient le record de la paperasserie mais ce n'est pas un record enviable !!! Il faudrait, dans l'intérêt des pensionnés, agir avec plus de promptitude.

Notre ami **André VIONDY**, 2, rue Saint-Hugues, 38000 Grenoble, présente ses meilleurs vœux et souhaits de bonne et heureuse année ainsi qu'une parfaite santé à tous les membres du Bureau en les remerciant pour le travail bénévole qu'ils assument durant toute l'année pour aider ceux de nos camarades qui sont dans le besoin et puis aussi pour faire triompher nos droits.

« Je pense — dit-il — à la retraite à soixante ans, à la retraite du Combattant qui devrait être la même que celle de nos anciens de 14-18 et enfin au 8 mai chômé, voilà, je pense, les principales revendications de nous tous anciens P.G. Mes vœux iront aussi à tous les anciens P.G. et aux anciens de « l'Aluminium de Rheinfelden ». »

Notre ami **E. BEAU**, 7, rue de l'Argonne, Limoges, transmet son bon souvenir à tous et en particulier aux anciens de Taillfingen. Amical souvenir à BRANDT, qu'à son grand regret il n'a pu rencontrer l'an dernier aux Claux.

Notre ami **Maurice AUBRY**, 22, rue François-Daru, Chauconin-Neufmontiers, 77100 Meaux, nous prie de transmettre à ceux du kommando 692 de Hahn son meilleur souvenir.

Notre ami **J. ALLAIN**, 4, rue d'Albufène, 27200 Vernon, envoie à tous ses vœux les plus sincères pour cette

année commencée et que notre Amicale vive encore longtemps afin que les Captifs de la Forêt Noire se reviennent le plus souvent possible. Il envoie ses vœux et ses amitiés à ceux de Luiz Sigmaringen, Winterlingen et Taillfingen.

Notre ami **Marcel GRAND**, Fayet, 12360, Camarès, se demande ce « qu'ils » attendent pour nous donner la retraite. Il a soixante-deux ans et ne voit rien venir et pourtant cette retraite serait la bienvenue car il s'est trouvé dans l'obligation de fermer sa boulangerie, cause de sa santé et de ses rhumatismes. Et, depuis le 15 septembre 1973, date de la fermeture de son entreprise, il fallut manger. La situation, chez nos amis est assez dramatique et il semble qu'en haut lieu on ne s'intéresse pas à la question. Avec les nouveaux décrets notre ami GRAND ne toucherait sa retraite qu'en 1975. C'est une véritable iniquité.

Notre ami **Camille CHARBONNET**, « La Vigne », 01-Trévoux, présente ses vœux à tous les membres de l'Amicale et tout particulièrement aux Anciens du Waldho. Il s'est rendu, le printemps dernier, à Villingen et a visité le Waldho, devenu maison de repos, et il a eu le plaisir de retrouver sa chambre (Zimmer 44). J'ai eu également cet honneur, mon cher Camille, et j'ai même stupéfié la charmante sœur qui m'accompagnait, en soulevant une lame du parquet de mon petit Magasin, ou gitaït encore une boîte de sardines qui devait sentir le rance !!! Kamouflage ! comme me disait Wolfarth. S'il avait su qu'elle était restée là après mon départ... Saperlotte c'est qu'il était gourmand le bougre !

Notre Camille a eu des nouvelles d'ERNEWEIN et du Docteur GUILLAUME. D'après une photo, ils n'ont pas changé. A quand ta présence à la table du Waldho mon cher artiste.

Notre ami **Henri VIRET**, 20-Saint-Maurice-sur-Eygues, présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les anciens P.G. du VB et des X ABC et en particulier à ceux du kommando de Mönchweiler.

Notre ami **Jean-Michel QUINTARD**, Maire de Saint-Sauvant, Vice-Président du Conseil Général de la Vienne, 119, rue de Lille, Paris, adresse tous ses compliments aux membres du Bureau pour leur action exemplaire. Merci de vos encouragements cher compatriote, Saint-Sauvant, en effet, me rappelle de beaux souvenirs de jeunesse étant natif de Pamproux. Nous étions voisins !

Notre ami **Raoul BERTIN**, Vigny-près-Reims, adresse ses meilleurs vœux et souvenirs à tous les membres de l'Amicale, sans oublier bien sûr ceux du Waldho. Merci Raoul, pour ta caisse de Champagne. Mais, hélas ! elle n'est plus qu'un souvenir.

Au cours de la journée du 3 mars, notre ami **Abeil MEDARD**, 23, rue Saint-Victor, à Epervain, nous a demandé si notre ami **Marcel VIALLANEIX**, 403, avenue de la République, à Nanterre, ne serait pas un ancien de la 6<sup>e</sup> Compagnie du 13<sup>e</sup> R.A. La question est posée.

Notre ami **Auguste RIFLE**, 5, rue Victor-Berthelot, 10120 Saint-André-les-Verger, adresse ses bonnes amitiés et ses souhaits de santé à tous les anciens du VB et en particulier à ceux du Waldho. Quand reverrons-nous notre bon gros la Riflette à une réunion de l'Amicale ? Mais, au fait, a-t-il conservé ce gracieux embonpoint qui était une insulte à notre misère ? Il est vrai que notre « August » travaillait à la cuisine !

(à suivre)

— □ —

CARNET NOIR

Nos camarades des X ABC viennent d'être particulièrement touchés en ce début d'année. En effet, deux deuils imprévus viennent frapper notre grande famille amicaliste.

Tout d'abord, c'est notre ami Pierre MARCHAND, 11, avenue de Lamballe, Paris, qui décède le 24 février 1974, à l'âge de 67 ans.

Notre regretté camarade avait été profondément marqué par le décès de M<sup>me</sup> MARCHAND, son épouse, il y a deux ans. Décès imprévisible survenu au cours d'une opération bénigne. Depuis, notre camarade, malgré notre affectueuse sollicitude, ne pouvait surmonter son chagrin. Les obsèques se sont déroulées le jeudi 28 février en l'église Saint-Lambert de Vaugirard. Le Président LANGEVIN et nos camarades REZ, MALLET, CHABANNES, PLANQUE, PONROY, CADOUX et Madame assistaient aux obsèques.

Puis c'est notre ami LE GUILLOUX, 6, parc Briançon, 78570 Andrézy, qui décède subitement, à l'âge de 55 ans, le 5 mars 1974.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 15 mars en l'église Saint-Germain d'Andrézy.

MARCHAND et LE GUILLOUX étaient d'ardents Amicalistes et c'est avec beaucoup de peine que nous apprenons leur disparition. Mais leur souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs.

Aux familles de ces deux regrettés camarades amicalistes, le Comité-Directeur de l'Amicale VB-X ABC présente ses sincères condoléances.

## ROSSIGNOL S.A.

35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Tel. : 700 - 701 - 702 à VITRE

B. P. N° 5 - Téléx : ROSPORTE 73-727

PORTES PLANES

BLOCS - PORTES

Menuiseries Industrielles

BUREAU A PARIS 12<sup>e</sup> - 86 Avenue DAUMESNIL

TEL. : 344.78.09. - Téléx : 68.064

Notre ami **Georges GALTIER**, 48, rue Paul-Bert, 92150 Suresnes, adresse ses bons vœux à tous. L'absence de notre ami Georges et de Madame pour le Jeudi des Rois résulte de la maladie de M<sup>me</sup> GALTIER qui a dû être hospitalisée à l'hôpital Foch. Maintenant cela va mieux mais, comme dit Moutoute, il faut y aller doucement. Tous nos vœux de prompt guérison et de bonne santé à M<sup>me</sup> GALTIER et nous espérons voir bientôt nos deux amis à nos prochaines réunions. Merci pour les nouvelles de l'ami Marcel NADLER, mais j'étais au courant.

Notre ami **Claude LEFORT**, Pharmacien, Place Maurice, à Saint-Florent-le-Viel, adresse ses bonnes amitiés à tous les anciens du Waldho. Il se réjouit de faire le voyage en Corse et de retrouver les anciens camarades, en particulier VALLI et GIAMARCHI. Il a eu la joie de revoir l'ami Toni il y a deux ou trois ans. Mais le changement de date du Congrès a bien failli encore empêcher sa venue pour le 15 juin (service de garde). Notre ami nous signale un détail historique : Lors de la confection de sa fameuse liqueur Papillon, notre pharmacien du Waldho s'était servi d'oranges corses du Docteur SAVELLI. Pas étonnant si le STOLB trouvait la liqueur à son goût !!!

Jacky DUMAS, fils de notre bon camarade Michel DUMAS, ancien de Balingen, décédé en 1972, et sa mère continuent la présence de leur père et mari au sein de l'Amicale. Nous les remercions pour leur don généreux.

Les anciens de Balingen forment une grande famille. C'est également M<sup>me</sup> Robert CHAUBE, de Bains-sur-Oust, qui perpétue elle aussi, au sein de l'Amicale, le souvenir



## SUR LA BUTTE

(suite de la première page)

Ista prend alors la parole et nous assure que « La Brabançonne », entendue hors de Belgique, lui va droit au cœur.

Après nous avoir transmis les amitiés de nos camarades belges retenus par d'autres réunions, il annonce une prochaine Assemblée à Binche, où nous pourrions voir d'authentiques Gilles.

Très en verve, il se fait gazette et nous dit en substance que, dimanche prochain, ce sont les élections en Belgique : « ...on prend un bonhomme dans un tas et on le met dans un autre... ça se fait aussi en France... ».

Continuant sur sa lancée : « ...je parle français, dit-il, je crois bien le comprendre, mais ce qui est profondément obscur pour moi c'est l'arithmétique, ainsi, officiellement en France, un tiers égale 45 %... provisionnel bien entendu ».

Et, pour terminer, nous lit un poème mettant en parallèle le fameux pompon du calot belge et les bandes molletières du troupier français.

On sert le café. Storck nous présente la plaquette éditée en commémoration à la libération de Sandbostel. Le bénéfice de la vente doit grossir la Caisse d'Entraide.

Langevin annonce la visite-express de Mgr Petit et réclame un ban, chaleureusement battu et, ce, juste au moment où l'orchestre joue « Paris, c'est une blonde » de Mistinguett. Simple coïncidence, aucun rapport entre les deux faits.

Pour faire une suite au café, les serveurs disposent sur les tables « un souvenir », en l'occurrence des framboises à l'Armagnac présentées dans un petit verre décoré d'une image de la guinguette qui fut l'origine de la Bonne Franquette.

C'est la fin du banquet ; tout le monde se lève pour se dégourdir les jambes, d'aucuns, ajouterai-je avec perfidie, pour se taper un petit digestif supplémentaire.

En circulant de groupes en groupes pour glaner quelques notes, je reçois les confidences d'une de nos charmantes camarades, native de la Butte, qui m'avoue en rougissant qu'elle allait dans un petit bal de la rue des Saules, en dehors de l'autorisation maternelle. (Tiens, tiens, ma bonne dame, les jeunes, hein ! les jeunes, alors toujours pareils. Quelle époque !)

Entre temps, Storck a écouté ses plaquettes et remercie vivement les acheteurs. Le bénéfice de cette vente permettra d'envoyer une somme rondelette à notre camarade Paris, atteint de cécité, ainsi que sa maman. En annonçant ce résultat, Storck a des larmes dans la voix. Nous aussi sommes émus. Ainsi, malgré leur grande gueule, et peut-être à cause de cela, au milieu de leurs agapes, dans cette ambiance de kermesse, les ex-K.G. n'oublient pas leur mission d'Amicalistes. C'est beau ça ! Beau, oui mais tout à fait normal. Ne sommes-nous pas ici dans le but de perpétuer l'Entraide ?

Parallèlement à la vente des plaquettes, de charmantes vendeuses et de dévoués vendeurs ont présenté les habituels billets de Tombola. Tombola qui recueille le succès coutumier. En voici le tirage avec ses réactions et incidents insolites, par exemple : le col de fourrure offert par Jean Faure et Madame est gagné par celle-ci, qui le remet immédiatement en compétition. Ces lots, guidés par un petit génie malin, vont-ils devenir traditionnels ? Ainsi, l'an dernier, M<sup>me</sup> Bertin avait gagné la caisse de champagne qu'elle et son mari avaient offerte !

La foule est compacte et les serveurs ont bien du mal à se faufiler entre les groupes pour desservir les tables qui doivent être prêtes à 18 heures et il est 17 h. 20. Au milieu de cette sympathique cohue je repère Daele, un ancien de chez Vahl à Balingen, et immédiatement avec les ex-Balingenois présents, nous reprenons contact. Ça fait plaisir de se retrouver après trente ans !

Une visite du Vieux Montmartre est prévue au programme, mais les plaisirs de la table nous ont aimantés à nos chaises. Nous allons tout de même, malgré l'heure tardive, tenter une incursion à « l'Historial », situé sur la petite place du Calvaire. La visite vaut le déplacement : C'est la petite histoire de l'His-

A découper en suivant le pointillé

### BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB - X ABC après avoir pris connaissance des statuts.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando .....

Fait à ....., le .....

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB - X ABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>e</sup>. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 12 F. par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 4841-48.

toire, figurée par des personnages dans le décor de leur action ; on ne peut pas la résumer en quelques lignes, notons au hasard :

Saint-Vincent de Paul secourant les paysans au pied des carrières de plâtre qui valurent leur nom aux place et rue Blanche parcourues par de lourds charriots qui, bringuebalant sur les pavés, laissaient échapper la poudre blanche.

Henri IV contemplant Paris avant d'y entrer. C'est peut-être là, à l'abri des moulins, qu'il lança sa célèbre phrase : « Paris vaut bien une messe ! ».

Le musée est disposé de telle sorte que par une ruelle nous défilons devant tous les faits saillants de la Butte.

Une réception chez Berlioz avec Delacroix, Litz, Chopin, G. Sand, etc.

Georges Clemenceau, quand il était maire de la commune.

Le ballon de Gambetta pendant la guerre de 1870, qui fut en quelque sorte la première liaison postale aérienne.

Le Chat-Noir en 1888, avec Rodolphe Salis, Caran d'Ache, Paul Delmet, Botrel, le barde breton, etc.

Le Lapin Agile avec Carco, Dorgelès, Mac Orlan, etc., etc...

L'atelier de Toulouse-Lautrec avec Van Gogh, La Goulué, Valentin le Désossé.

Plus près de notre époque, Bruant dans une vieille rue de la Butte, au milieu des Poulbots de l'époque, et Poulbot lui-même figuré en train de croquer ses modèles favoris.

Et, plus près encore, la place du Tertre avec Forain, Renoir, Utrillo, Suzanne Valadon, etc.

J'en ai passé ; il faudrait un livre pour tout relever ! Et ce qui est aussi merveilleux, dans ce Musée de Cire, ce sont les effets de perspective qui donnent, sur trois mètres, l'illusion d'une rue entière.

Pleins de ces visions d'un passé plus ou moins récent, nous nous dirigeons vers le Sacré-Cœur en faisant une halte sur la délicieuse place du Calvaire qui nous emmène, comme sur quelques tapis volant, bien loin des encombrements de la capitale.

Sur le parvis, la table d'orientation est devenue presque désuète, car pour se repérer, avec les nouvelles constructions et ces tours qui défigurent Paris, il faut presque avoir un sens de devin. Tout de même, Paris est là, une mer de lumières qui s'étend à perte de vue.

D'un groupe de hyppies assis sur les marches du square Saint-Pierre nous parvient un air de guitare.

L'air est léger, il ne fait pas froid, nous remontons vers la place du Tertre où quelques peintres exposent leurs œuvres.

Une visite s'impose à la chapelle Saint-Pierre qui recèle encore quatre colonnes du temple dédié à Mercure, à l'emplacement duquel elle fut érigée.

Mais l'heure s'avance et, malgré la fin tardive du déjeuner, une cinquantaine d'entre nous resteront dîner. Les bouchées à la reine, le rosbif, les fromages frais et les fruits rafraîchis constitueront ce léger en-cas du soir.

Pour aider la digestion, les artistes du lieu nous présentent leurs numéros.

Villar reprend possession de l'estrade et nous fait une présentation de strip-tease comique et une imitation en play-back d'une cantatrice.

Soli d'accordéon.

La chanteuse Tara nous émeut avec un pot-pourri des succès de Piaf.

Georges Aimé nous passe des succès de Bruant.

L'assistance est cosmopolite : Un quatuor de touristes allemands, un tandem de jeunes anglais, un groupe d'italiens.

Les Allemands connaissent un peu la région où nous végétons par force. Nos polyglottes engagent la conversation.

Un tango avec une jeune allemande, une valse avec une italienne achèvent l'Entente Cordiale.

Il est maintenant 23 h. 30. Nous partons par petits groupes surpris par l'air frais de la nuit, comme si nous sortions d'un rêve tant cette journée a été marquante à tous points de vue.

En gagnant le métro par les petites rues de la Butte, nous ne parlons presque pas mais nos pensées se rencontrent, se mêlent, revivent cette journée mémorable. Deux chats courent dans la nuit vers quelque mystérieux rendez-vous. Sont-ce les arrières petits enfants des modèles de Steinlen ?

Des chats ! Mais en Symbolisme le chat est bénéfique ! Ennemi naturel des rongeurs qui symbolisent la Destruction.

Braves matous de la Butte, dans votre équipée nocturne vous venez nous assurer, s'il en était besoin, que notre Amitié, elle aussi, est indestructible.

CHARLES SAINT-OMER.

### Notre Congrès National de Bastia

Pour la troisième fois, le Congrès National de l'Amicale VB-X ABC se tiendra à Bastia le 16 juin 1974.

Le Comité-Directeur, essaie, dans la mesure du possible, de décentraliser ses manifestations. C'est ainsi que Lille, Angers, Lyon, Seyssel, Argenté-du-Plessis, Ajaccio, Doué-la-Fontaine, La Bresse, etc., furent choisies. Partout nos Congrès remportèrent un éclatant succès.

Mais il est un département français qui tient une place particulière dans le cœur des Anciens P.G., c'est celui de la Corse.

Nos amis insulaires furent des compagnons de captivité exemplaires, au patriotisme indomptable, dont la fermeté en face du danger et de la souffrance imposait le respect à nos gardiens. Ces amis-là nous ne les oublierons jamais.

Notre premier rendez-vous avec nos amis corses se situe à Ajaccio, le 2 juin 1963. Notre ami Pierre MARTELLI en fut le grand organisateur, bien qu'habitant Bastia. Nous étions vingt-deux continentaux venus voir des amis dont nous étions séparés depuis vingt ans.

Cette année, c'est toujours notre ami Pierre MARTELLI qui en est la cheville ouvrière aidé par une équipe de dévoués. En hommage à notre ami Pierre, si dévoué, si accueillant, il est normal que nous réservions à la ville de Bastia notre Congrès 1974.

Nous vous demandons, chers amis corses, anciens

P.G. du VB, de vous rendre en nombre à Bastia pour entendre les responsables de l'Amicale vous entretenir de vos problèmes d'Anciens Combattants et d'Anciens P.G.

Du continent, une cinquantaine d'amis viendront vous rendre visite. L'amitié ne connaît pas les distances et l'esprit des camps est toujours bien vivant. Le Congrès de Bastia 1974 en sera un parfait témoignage.

Quant à vous, chers amis de Saint-Florent, de l'Île Rousse, de Calvi, de Porto-Vecchio, d'AJaccio, vous n'êtes pas oubliés dans notre amitié. Nous irons vous rendre visite dans la semaine du 16 au 22 juin au cours du périple organisé par l'Amicale afin de montrer à vos amis du continent les beautés de votre Île.

Amis corses, rendez-vous à Bastia au Congrès National de l'Amicale VB-XABC du 16 juin 1974.

H. PERRON.

### KOMMANDO 605

Le 3 mars dernier notre Amicale a tenu sa trentième Assemblée Générale et son Banquet Annuel. Beaucoup de présents, plus de cent soixante personnes venues de Strasbourg, Brest, Limoges, Aix-en-Provence, Saint-Dié, etc., mais pas un seul membre du Kommando 605, à part le signataire de ces lignes.

« Ohé du 605 », écrivait PERRON dans *Le Lien* de février. Hélas ! Je ne suis pas Pierre FRESNAY vedette de « La Grande Illusion », mais étant le seul et unique représentant du 605 je faisais, si je puis dire, la vedette de « La Grande Désillusion ».

Car je ne peux croire que malgré notre grande amitié mes amis sont réfractaires à leur présence à notre Amicale et à notre Assemblée. Pourtant je sais que vous n'êtes pas réfractaires à la cotisation ni aux Bons de Soutien, vous êtes même très généreux, et donc présents de ce fait parmi nous.

Mais ne croyez vous pas que venir une fois l'an à notre Assemblée Générale ou un premier jeudi du mois à notre repas en commun ne ferait pas plaisir aux membres du Bureau que nous sommes, ne serait-ce qu'en signe d'encouragement à continuer notre œuvre si belle : Notre Amicale.

Nous sommes une quarantaine d'anciens du 605 inscrits, une vingtaine sont fidèles à nos réunions annuelles du 605 et je sais se retrouveront le 2 juin à Bernay.

Alors, chers amis de notre kommando, ne restez pas éloignés de nous (les kilomètres ne comptent pas pour revoir les copains, écrivait Raoul GROS en 1968), venez vite nous rejoindre.

A bientôt !

ROGER LAVIER.

Les Anciens d'ULM/DANUBE

Sous L'ORMEAU

ET... MONT' LA D'SSUS... TU VERRAS ULM !

Quel succès !... Quelle réussite sur la Butte... dans cette salle si bien parée de l'Auberge de la Bonne Franquette... le 3 mars 1974 !

Menu délicat et copieusement arrosé... Ambiance montmartroise... depuis « Les Petits POULBOTS » aux Chansonniers si spirituels.

Bravo à l'hôtelier, camarade du VA, à son personnel empressé et diligent, et aux organisateurs fidèlement dévoués.

Bravo à tous et Merci !

Etaient présents avec leur famille :

VAILLY, HINZ, SCHROEDER, BLANC, YVONNET, BRUAULT, JOSEPH, BERTHET, COURTIER, M<sup>me</sup> LEROY de Belgique, M<sup>lle</sup> CADOUX, ARNOULT et ROSEAU de Lille.

Amicalement.

LUCIEN VIALARD.

CARNET BLANC

Notre camarade Emile LEGRAIN et Madame, 35, rue Roi-Albert, 5600 Tamines (Belgique), ont la joie de vous faire part du mariage de leurs fils Martin avec M<sup>lle</sup> Colette LERUTH.

La messe de mariage a été célébrée le 9 avril 1974 en l'église paroissiale de Braives.

Les Anciens d'Ulm sont heureux d'adresser toutes leurs félicitations aux parents et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

COURRIER

Notre ami André LELONG, rue de la Forterelle, Bt 3, Appt 63, Bon Secours 2, 60300 Senlis, adresse son amical souvenir aux Anciens d'Ulm. Ces derniers aimeraient bien revoir leur ancien camarade ; Senlis, après tout, n'est pas si loin de la capitale.

Le Premier Jeudi

S'il est un jour cher au cœur des Anciens d'Ulm, c'est bien le premier jeudi du mois. Nous remplissons bien, à nous seuls, la moitié de l'effectif des participants à ces agapes mensuelles. Il est vrai que nous nous y retrouvons en famille et une joyeuse soirée vient vous délasser des ennuis et fatigue de la vie trépidante actuelle. Les beaux jours sont là. Se déplacer devient un plaisir et nous goûtons plus intensément le temps qui passe. Passons-le donc agréablement et notez sur vos carnets de rendez-vous les dates de ces premiers jeudis :

Jeudi 2 mai - Jeudi 6 juin - Jeudi 4 juillet - Jeudi 1<sup>er</sup> août, etc...

Relevez ces dates pour le dîner mensuel au Restaurant Opéra-Provence, rue de Provence, à Paris.

L. V.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1974.

Le Gérant : ROCHEREAU.

Imprimerie J. ROMAIN - 79110 Chef-Boutonne